

Note Méthodologique : Objectifs et plans d action environnementaux

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Les Objectifs et plans d action environnementaux traduisent les enjeux en décisions pilotables, avec preuves, indicateurs et revues périodiques.

- Aligner opérations, achats, maintenance, QSE et direction sur des priorités partagées.
- Intégrer échéances réalistes, responsabilités et critères de succès vérifiables.
- Relier analyse environnementale, stratégie climat, prévention de la pollution et conformité.
- Ancrer l'amélioration continue via un cycle mensuel/trimestriel/annuel.

Point clé : Retenir 3 à 5 objectifs prioritaires par entité, 1 à 3 indicateurs par objectif, et des jalons à 90/180/360 jours.

Objectifs de la mission

- Structurer l'effort collectif pour réduire les impacts, maîtriser les coûts et renforcer la conformité et la confiance.
- Définir 3–5 objectifs par site et par an, chacun avec au moins 1 indicateur principal.
- Préciser l'ambition, la cible chiffrée et l'échéance; affecter un responsable et un sponsor.
- Formaliser jalons et critères de succès; planifier un suivi mensuel et une revue trimestrielle.
- Documenter preuves et écarts pour la revue annuelle à 12 mois.

Périmètre / livrables attendus

- **Périmètre** : sites, activités et flux (énergie, émissions, déchets, eau, substances dangereuses).
 - **Cadre de gouvernance** : rôles, revues, livrables et règles de décision.
 - **Fiches objectifs** : cibles, jalons, indicateurs, responsabilités, baseline.
 - **Plans d'action** : registre d'actions, calendrier, estimation des gains, dépendances, risques, preuves.
 - **Matrice RACI et tableaux de bord** avec seuils d'alerte et fréquence de suivi.
 - **Synthèses Direction** : réalisations vs objectifs, analyses d'écarts, décisions (poursuivre, corriger, clore).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage stratégique et périmètre

- Diagnostic synthétique, attentes internes/externes, périmètre sites/activités/flux.
- Arbitrages de ressources et cadre de gouvernance (rôles, revues, livrables).
- Vigilance : limiter le nombre d'objectifs; valider disponibilité et effort de mesure.

Étape 2 – Sélection des thèmes et matérialité

- Prioriser énergie, émissions, déchets, eau, substances selon analyse et matérialité.
- Matrice critère/impact/coût; consolidation des données; 3–5 axes avec scénarios de gains.
- Vigilance : distinguer faisabilité immédiate et pertinence stratégique.

Étape 3 – Formulation des objectifs et cibles

- Objectifs mesurables, cibles et horizon réaliste; hypothèses chiffrées et ligne de base.
- Livrables : fiches objectifs, indicateurs, jalons, responsabilités.
- Vigilance : baseline documentée (N-1 ou moyenne 3 ans) et unités cohérentes.

Étape 4 – Construction des plans d’action

- Séquençage des actions, ressources, budget, risques, preuves.
- Ateliers d’arbitrage; portefeuille équilibré (quick wins vs chantiers lourds).
- Livrables : registre plan, calendrier, matrice RACI; jalons rapprochés.

Étape 5 – Pilotage, indicateurs et preuves

- Tableaux de bord; indicateurs de résultat/performance/activité; seuils d’alerte.
- Suivi mensuel/trimestriel; collecte de preuves fiabilisées et traçables.
- Vigilance : gouvernance des données et distinction variation normale/dérive.

Étape 6 – Revue et amélioration continue

- Consolider résultats; statuer sur l’atteinte; ajuster priorités et plans.
- Synthèses pour la direction; analyses d’écarts; décisions documentées.
- Vigilance : une revue utile qui débouche sur des décisions fondées sur preuves.

Planning / durée / jalons

Jalon / Cadence	Objectif de pilotage	Livrables attendus
Avant lancement	Valider adéquation enjeux/ressources et gouvernance	Périmètre, rôles, règles de calcul, baseline
J+90	Sécuriser le démarrage et les premières actions	Plans lancés, indicateurs en place, preuves initiales
J+180	Mesurer les gains intermédiaires et corriger	Mise à jour plans/écarts; décisions correctrices
Mensuel / Trimestriel	Suivi opérationnel / consolidation direction	Tableaux de bord; revues; registre des décisions
Annuel (12 mois)	Statuer sur l’atteinte; réviser objectifs et plans	Bilan annuel, preuves consolidées, nouvelles priorités

Rôles & responsabilités

Client

- Valider enjeux/ressources et arbitrer les priorités.
- Affecter responsables et sponsor; tenir les revues de direction.
- Fournir données historiques, baseline et règles de calcul; désigner propriétaires de données.
- Mettre en œuvre les plans d'action et assurer la traçabilité des preuves.

Consultant

- Conduire le diagnostic et formaliser le cadre de gouvernance.
 - Structurer la matérialité; proposer axes et scénarios de gains.
 - Rédiger objectifs/cibles; produire fiches, indicateurs et jalons.
 - Animer les ateliers; établir registre, calendrier et matrice RACI.
 - Concevoir tableaux de bord et dispositif de revue; préparer les synthèses direction.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Analyse environnementale et historiques de consommations/émissions.
- État de conformité et contraintes réglementaires applicables.
- Projets en cours liés aux équipements et procédés.
- Ligne de base définie (année N-1 ou moyenne 3 ans) et règles de calcul documentées.
- Indicateurs normalisés; fiabilité du comptage; gouvernance des données (fréquence, contrôles).
- Cartographie des responsabilités (opérationnel, maintenance, achats, QSE).
- Pré-sélection de 3–5 thématiques prioritaires par entité.
- Cadence de pilotage prévue (mensuel/trimestriel) et jalon à 90 jours.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rythme de gouvernance : revues mensuelles opérationnelles, consolidation trimestrielle, revue annuelle à 12 mois.
 - Seuils d'alerte et processus de gestion des écarts (détection, analyse de cause, actions correctrices, vérification d'efficacité).
 - Matrice risques/opportunités adossée aux plans; options alternatives (« plan B ») si aléas majeurs.
 - Gouvernance des données : traçabilité, propriétaires désignés, contrôles qualité au moins 1 fois/an; auditabilité interne/externe.
 - Tableau de bord resserré (5–7 métriques de synthèse) pour décision de la direction.
 - Jalons à 90/180/360 jours pour cadencer décisions et arbitrages.
 - Revues de direction appuyées par des preuves consolidées et des décisions documentées.
-